

**LE FÉDÉRALISME
DE
FRÉDÉRIC MISTRAL**



**Extrait (revu et corrigé) du N° 417 du XXème Siècle fédéraliste
(IV- 1974)**

“ LA FÉDÉRATION ”
MOUVEMENT FEDERALISTE FRANÇAIS
3, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS

Fondée aussitôt après la Libération, en octobre 1944, “*La Fédération*” combat depuis plus de 30 ans pour rénover la France et l'Occident.

Centre de pensée et d'action qui rassemble des hommes et des femmes de toutes classes et de toutes opinions, à l'exception des totalitaires, “*La Fédération*” estime que les poisons contemporains — centralisation, massification, dépersonnalisation, technocratie — ne peuvent être éliminés par les vieilles recettes de l'individualisme libéral et du parlementarisme classique. Elle entend organiser la société sur les libertés concrètes des personnes et des communautés et sur les solidarités indispensables dans la nation et au-delà de la nation.

Depuis 1944, “*La Fédération*” est à la source des grands courants qui modèlent notre temps: mouvement néo-communal, décentralisation, expansion régionale, paritarisme professionnel, décentralisation fonctionnelle de l'entreprise, participation des travailleurs à la gestion économique et sociale, construction des États-Unis d'Europe seuls capables d'équilibrer le monde occidental et de jouer un rôle majeur pour assurer la paix du monde.

“*La Fédération*”, Mouvement Fédéraliste Français, fait partie du Mouvement Européen et de l'Union Paneuropéenne.

Elle appelle tous les citoyens qui veulent être responsables de la cité à bâtir en France, en Europe et dans le monde un ordre vivant d'inspiration fédéraliste capable:

— de concilier le maximum de libertés personnelles avec le maximum d'efficacité collective;

— de rénover le monde occidental pour qu'il aborde dynamiquement une décisive compétition planétaire dans la coopération avec le tiers monde et la fidélité à ses valeurs fondamentales;

— d'apporter aux hommes libres des raisons de croire et d'espérer.

“*La Fédération*” publie la revue trimestrielle “*Le XXème Siècle Fédéraliste*”.

La cotisation à “*La Fédération*” (minimum: 30 F par an) donne droit au service régulier du “*XXème Siècle Fédéraliste*”, ainsi qu'à l'envoi des brochures doctrinales ou d'actualité et à l'invitation aux réunions, colloques, journées d'études du Mouvement.

Le XXème Siècle ouvrira l'ère des fédérations.

PROUDHON.

Marcel CARRIÈRES

de l'Académie d'Arles

AVERTISSEMENT

Fidèle ami du “XXème Siècle” et du Mouvement Fédéraliste Français, Marcel Carrières nous demande d'écrire quelques mots de présentation au tirage à part d'un excellent article qui, nous semble-t-il, se suffit à lui-même.

Il nous permettra alors deux ou trois réflexions en marge du sujet qu'il a si magistralement traité.

La notion d'une “Occitanie idéale” nous incite à rappeler que le fédéralisme authentique est d'abord un réalisme. La géographie et l'ethnie ne sauraient, en particulier, être séparées de l'histoire.

Au demeurant, l'illustre Provençal a dit lui-même :

— Sian de la grando Françaço.

Même si, comme Proudhon, il s'est parfois contredit (c'est le propre des esprits supérieurs), il faut tenir cette affirmation pour plus crédible que les rêveries de Valentine Rostand. Ne serait-ce que parce qu'inexorable ou non (nous eussions préféré inévitable, qui n'implique aucun jugement de valeur), l'avènement de la France telle que nous la connaissons est un fait sur lequel il n'y a pas à revenir.

Un mot aussi sur le républicanisme de Mistral qui ne l'empêchait pas — encore les contradictions! — d'être conseiller municipal royaliste de Maillane: c'est que le mot est susceptible d'interprétations opposées, selon qu'on est jacobin ou girondin. Son ami Charles Maurras ne se voulait-il pas lui-même citoyen de la République de Martigues?

Dernière remarque, à propos cette fois de la Commune de Paris. Refusant le tout ou rien des abstraiteurs, le fédéralisme est à la fois traditionaliste et révolutionnaire. Traditionaliste parce qu'il veut être dans le droit fil des valeurs et des cultures qui enracent les hommes révolutionnaire parce que, pour cette raison même, il combat tout ce qui sclérose, tout ce qui remplace l'organique par le mécanique, la vie par le théorème, l'homme par le robot.

Merci à notre ami occitan de nous faire prendre, à propos de l'auteur de “Mirèio” et de “Calendau”, une meilleure conscience de la richesse de la pensée fédéraliste.

Max RICHARD.

DANS l'histoire du fédéralisme, Frédéric Mistral occupe une place importante, qu'il n'est pas possible d'ignorer ou de négliger — ce qui fut pourtant le cas jusqu'à ces dernières années.

Connu comme poète, fondateur du Félibrige, défenseur de nos vieilles traditions provençales et occitanes, sa pensée politique est demeurée longtemps dans l'ombre.

A vrai dire, si elle transparaît dans certaines œuvres, *Calendal*, *La Comtesse*, il faut la rechercher surtout dans sa correspondance. Or cette correspondance ne pourra être publiée intégralement que dans quelques années. De par sa volonté d'abord — il avait lui-même fixé le terme de cinquante ans après sa mort. Du fait aussi de ceux qui se disaient ses disciples et qui dans certaines lettres se trouvent violemment pris à partie (Aubanel, Roumanille, etc.); tandis que dans d'autres lettres se dessine une doctrine sensiblement différente de celle qu'on lui a attribuée. Cependant, une meilleure lecture de son œuvre ainsi que la publication d'un nombre suffisant de textes permettent maintenant de connaître le fond de sa pensée.

Mistral s'est consacré essentiellement à la composition d'une œuvre littéraire de première importance dans une langue considérée comme un patois provincial depuis le rattachement des provinces occitanes au royaume de France.

On lui doit également une œuvre lexicographique considérable, suite et complément de celle de son savant prédécesseur le provençal Simon-Jude Honnorat. Enfin, son œuvre traditionaliste et ethnographique a trouvé son aboutissement dans le Museon Arlaten, l'un des joyaux de l'antique et toujours vivante et vibrante Arelate (nom ancien d'Arles) et à laquelle il consacra le montant de son demi-Prix Nobel.

Ajoutons la création et l'organisation du Félibrige dont la mission, selon les statuts élaborés sous son inspiration et adoptés de son vivant, en 1911, était *de conserver toujours à la Nation Occitane, sa langue, ses usages, ses coutumes, et tout ce qui constitue son génie national*. Il restait peu de place dans cette vie bien remplie pour l'élaboration d'une théorie.

Il ne faut pas oublier que Frédéric Mistral vivait dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, époque charnière où les souvenirs, sinon de l'Ancien Régime, du moins de l'époque napoléonienne, étaient encore bien vivants. Il vivait en Provence, dans une région que le pouvoir central s'efforçait d'assimiler. Mistral, qui avait étudié son histoire, savait que, le 15 janvier 1482, la Provence avait été rattachée à la France, *non comme un accessoire à un principal mais comme un principal à un autre principal*, c'est-à-dire d'une manière fédérale.

MISTRAL ET LA RÉPUBLIQUE

En dépit des allégations de certains de ses amis, Frédéric Mistral avait des convictions républicaines même si, sur la fin de sa vie, il se retrouva conseiller municipal monarchiste de Maillane, son village natal. Toutefois son républicanisme

évolua rapidement vers une sorte d'indifférence, et même d'hostilité vis-à-vis de la République.

En 1848, tout feu tout flammes, il penche vers le socialisme, ainsi qu'il ressort d'un texte de Pierre Jullian:

— Nous voyons le Mistral de 1848 reprocher à Mathieu ses sympathies pour les conservateurs. Il le conjure d'abandonner leur parti rétrograde et fini, et de venir avec lui vers le socialisme qui a pour lui l'avenir.

Dans ses *Mémoires et Récits*, publiés en 1906, il fait allusion avec attendrissement à cette période de sa vie, alors qu'il manifestait bruyamment avec les garçons de son âge, chantait la Carmagnole et défendait la République devant son *seigneur père*.

En 1865, il affirme de nouveau son républicanisme prenant à partie, dans une lettre du 1er mars adressée à William Bonaparte-Wyse, son ami Roumanille:

— Roumanille a la fibre profondément populaire, mais le légitimisme stupide lui fait oublier que la Provence a été une nation et que, ses principales cités ont été des républiques...

Aubanel également en prend pour son grade:

— Aubanel est un vrai poète, hautement spontané, primesautier, original, mais tout cela n'est pour lui que de l'art. Toutes ses aspirations politiques et sociales sont contenues et étouffées sous la calotte du pape et même de son curé...

En 1870, c'est encore l'enthousiasme, et Stéphane Mallarmé lui écrit le 4 septembre:

— Cher ami, la journée si amèrement commencée ne pouvait finir d'une façon plus grandiose seulement c'était à vous de monter au balcon de l'hôtel de ville (d'Avignon) pour y proclamer la République à la Provence.

Connaissant ses convictions, Alphonse Tavan, un autre poète provençal, au nom d'un groupe de Républicains, lui propose une candidature législative à Marseille. Il décline l'offre, prévenu qu'il est contre la politique militante depuis 1851 et le coup d'État du 2 décembre, puis en 1867, date de ses contacts infructueux avec les dirigeants du parti républicain auxquels il n'a pas réussi à faire partager ses convictions fédéralistes. Il écrira plus tard:

— Les gens qui s'enferment dans un parti se rétrécissent d'autant la cervelle.

A Tavan, répondra:

— Je ne suis pas ambitieux, et tout mon idéal, tu le sais, est la résurrection de la patrie provençale écrasée depuis 500 ans par la centralisation parisienne.

Il ne faut pas oublier, afin de replacer Frédéric Mistral dans son contexte, qu'à cette époque la question de la décentralisation était déjà dans l'air. Sans refaire l'historique des mouvements d'opinion en sa faveur (cf. l'ouvrage de Mme Basdevant-Gaudemet) et des mesures prises ou envisagées pour la faire aboutir, nous devons signaler trois ou quatre initiatives capitales: le Programme de Nancy (1865), le Congrès de Lyon

(1869), la Commission de décentralisation (1870), convoquée sur l'initiative de Napoléon III lui-même, et la Pétition Charles De Gaulle (1871) que trois jeunes intellectuels, Henri Gaidoz, le Comte de Charencey et Charles De Gaulle (oncle du général) avaient l'intention de présenter au Corps Législatif. Mistral, qui apporta notamment son approbation à ce dernier texte, était au courant de ces diverses actions.

En 1871, ce sera la Commune de Paris, suivie plus ou moins en province, à Lyon, à Marseille, à Toulouse. On sait maintenant qu'elle fut une expérience à chaud du fédéralisme, une première application *in vivo* de la pensée de Proudhon.

Au temps de Mistral, une propagande gouvernementale bien orchestrée, n'en faisait voir que les flots de sang versés par les Communards.

Mistral y fait allusion dans une lettre adressée en 1894 à Séverine:

— Et si nous vous jetions en réponse les noms de Ravachol et de Vaillant, sans parler des brouilles de l'aimable Commune!

On a appris depuis que la répression gouvernementale fut autrement féroce, et le *mur des fédérés* s'en trouve marqué à jamais.

Enfin, le jacobinisme de la Troisième et la lutte sans merci entreprise contre les langues régionales — tant dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public — accélèrent en Mistral sa désaffection de la République.

Il demeura cependant toujours ennemi des tyrannies centralisatrices. On en trouve la marque dans tel de ses poèmes (*Ode aux Poètes Catalans*) ainsi que dans une lettre qu'il adressa entre 1890 et 1900 au poète Coran:

— Je déteste les niveleurs, qu'ils s'appellent Louis XIV, Babeuf ou Napoléon...

Et il fait une fois encore profession de fédéralisme. De même qu'il repoussera par deux fois, en 1893 et en 1902, deux propositions de candidature de la part de son ami Paul Mariéton, au nom du parti conservateur. Dans sa réponse de 1902, il s'écriera:

—...Mais qu'ont-ils fait, ces braves gens, pour la cause de nos enthousiasmes désintéressés? Mistral, cheval de renfort... Ah! non!.

En 1894, lors d'une cérémonie patriotique organisée à Cadenet, en Vaucluse, à l'occasion de l'inauguration de la statue d'André Étienne, qui fut le *Tambour d'Arcole* chanté par Mistral, ce dernier, en réponse à une critique que lui faisait le sénateur Taulier, lui répliqua vertement:

— Je ne suis pas républicain, moi qui ai écrit Le Tambour d'Arcole? Souviens-toi d'une chose, que j'étais républicain avant que tu ne naisses, et que je le serai encore quand peut-être tu ne seras plus!

Rappelons que, quelques semaines avant sa mort, en 1914, il avait accueilli dans sa propre demeure le Président de la République Raymond Poincaré que la municipalité royaliste de Maillane avait refusé de recevoir à l'hôtel de ville.

Bien sûr, il y a son amitié avec Charles Maurras. Mistral lui a écrit:

— *As esclargi l'idèio de ma vido*. Tu as éclairé l'idée de ma vie.

Il s'agissait d'abord d'une amitié d'homme à homme en dépit des divergences politiques ou religieuses, mais Mistral n'oubliait pas que Maurras avait été l'initiateur du fameux *Manifeste des Jeunes Félibres Fédéraliste* publié en 1892 et qui comblait ses rêves dans une large mesure.

Nous y reviendrons.

Observons en passant que si Mistral n'embrassa pas les idées monarchiques de son ami, c'est peut-être mû par une pensée analogue à celle qu'un autre de ses admirateurs, Maurice Barrès, devait confier, vers 1899, à ses Cahiers:

— Nous, Lorrains, où aurions-nous appris à aimer les Bourbons, ces ravageurs de notre province?.

MISTRAL FÉDÉRALISTE

Son républicanisme différait toutefois de celui de la plupart des partis qui s'en réclamaient à son époque. Ceux-ci prétendaient poursuivre l'œuvre unificatrice de la Révolution, poursuivant celle de la Monarchie de Richelieu, de Louis XIV, de Napoléon 1er. Frédéric Mistral s'était déclaré d'emblée fédéraliste, et c'est toute une profession de foi qu'il expose à son ami William Bonaparte-Wyse dans cette lettre capitale du 1er mars 1865 que nous avons déjà citée au passage.

Après avoir regretté chez ses amis les plus chers toute absence de pensée nationale provençale, il poursuit:

— ...Si le cœur de nos vaillants amis avait battu à l'unisson du mien sur la question provençale, nous aurions accompli peut-être quelque chose... Nous aurions préparé, accéléré le mouvement fédératif, qui est dans l'avenir. Non pas que j'aie l'idée niaise de rêver d'une séparation de la France. Les temps futurs sont à l'union et non à la séparation. Mais aussi et surtout ils sont à la liberté, à la liberté des races, des cités, des individus dans l'harmonie...

Ce n'est pas par hasard que Mistral se rencontre avec Proudhon. Il venait de le découvrir, ainsi qu'il le déclarera beaucoup plus tard, en 1912:

— Nous formulions à cette époque nos vagues revendications dans le mot fédéralisme mis en vogue par Proudhon. Dès le 3 août 1865, il écrivait à son frère:

— J'ai eu, mon cher frère, une grande joie mystique dans ces derniers temps. J'ai trouvé dans Proudhon les conclusions exactes du Félibrige... Proudhon est arrivé par A + B au péristyle du temple félibréen...

Rappelons en deux mots ce qu'était le Félibrige. C'était une société littéraire régulièrement déclarée, rassemblant tous les écrivains de langue d'Oc (en principe), fondée par Frédéric Mistral et quelques-uns de ses amis en mai 1854 (cf. *Le*

Félibrige, par Emile Ripert, Paris, A. Colin). Ses buts étaient définis par un article des statuts qui connut diverses fortunes mais que nous donnons sous sa forme adoptée en 1911:

— *Lou Felibrige es establi pèr garda longo-mai à la Nacioun-oucitano sa lengo, sis us, soun gàubi e tout ço que coustituis soun èime naciounau. Sa dóutrino es caupudo dins lis obro de Frederi Mistral e de si disciple.*

(Le Félibrige est établi pour garder toujours à la nation occitane sa langue, ses usages, sa manière d'être et tout ce qui constitue son esprit national. Sa doctrine est contenue dans les œuvres de Frédéric Mistral et de ses disciples).

Sans doute n'est-il pas question, dans ce texte, de fédéralisme. Mais il est bien évident que la *nation occitane* ne peut se développer au sein d'un État unitaire centralisé, et que son développement ne peut se concevoir que dans une Europe fédérale.

En 1889, Mistral songe toujours à Proudhon, et il écrit:

— Je me souviens du mutisme organisé dans la presse lors de l'apparition du *Principe fédératif* de Proudhon, une des plus belles œuvres de ce formidable penseur.

Proudhon, ajoute-t-il, y démontre la nécessité de reconstituer les provinces et, sans se donner le mot, tout le monde s'entendit pour étouffer le pétard...

Dans *La Justice poursuivie* (1858), Proudhon préconise une décentralisation administrative, résurrection de la vie communale et provinciale, idée qu'il reprendra dans *Le Principe fédératif*. Il réclame la suppression de l'État tel qu'on le connaît sous sa forme ordinaire: anarchie, absence de maître, de souverain, telle est la forme de gouvernement dont nous approchons tous les jours (*Solution du Problème social*, 1847-48).

Or Mistral a écrit quelque part:

— *L'État? N'en fau lou mens pouossible.*

(L'État? Il en faut le moins possible!)

Et dans son *Ode aux Poètes Catalans*, il s'écrie:

*Alor avian de conse e de grand ciéutadin
Que, quand avien lou Dre dedins,
Sabien leissa lou Rèi deforo!...*

(Alors nous avions des magistrats municipaux et de grands citoyens qui, quand ils avaient le Droit dedans, savaient laisser le Roi dehors...).

Si l'État central se trouve ainsi réduit, les frontières politiques perdent de leur importance; tout en conservant le cadre français, Mistral envisage un cadre plus vaste, européen. Il s'en explique dans cette riche lettre du 1er mars 1865:

— N'est-il pas évident, pour tous ceux qui réfléchissent, que l'Europe — même en conservant ses rois et ducs et empereurs — court à l'union républicaine?

Il va jusqu'à prévoir pour la future assemblée européenne un mode de scrutin établi, non par État, mais par Région:

— Si, au Conseil des Amphictyons européens, la France était représentée par 30, la Provence, le Midi qui forme le tiers ou le quart de ces 30 unités, aurait donc dix voix ou sept voix au chapitre...

En 1870, dans la réponse à Alphonse Tavan dont nous avons déjà parlé, le poète reprend comme un leitmotiv ses affirmations fédéralistes:

— Nos républicains français rêvent sans cesse des bienfaits des constitutions américaine et suisse, et tous ou presque tous ignorent ou repoussent le seul moyen de les atteindre qui est la fédération.

Il reprendra la même idée dans une lettre adressée en septembre 1885 à Jules Boissière:

— Comme politique générale, nous devons sans cesse désirer le système fédéral: fédération des peuples, confédération latine et renaissance des peuples dans une libre et naturelle fraternité.

Mais cette tâche ne pourra pas être accomplie tout de suite:

— Avant de se vouer ouvertement à cette tâche suprême, il faut attendre le dénouement de la formidable guerre qui, latente ou déclarée, menace toujours davantage entre le germanisme et la latinité.

Deux guerres allaient se dérouler, celle de 1914-1918, et celle de 1939-1945, celle-ci devant voir la destruction de l'hitlérisme et l'avènement d'une République fédérale allemande, vers laquelle regardent à présent certains républicains français. Les temps prévus par Frédéric Mistral paraissent accomplis, et rien n'empêche plus de se *vouer ouvertement à cette tâche suprême...*

En 1888, L. de Berluc-Pérussis (lettre du 17 novembre) rapporte à Mistral ses impressions sur la centralisation qui devient de plus en plus étouffante, les réactions parisiennes à la suite d'un discours du poète relatif à l'enseignement du provençal dans les écoles, et les propos d'un jeune félibre, Frédéric Amouretti, dont on reparlera bientôt:

— Amouretti n'avait peut-être pas tort quand il me disait naguère que le Félibrige deviendra œuvre populaire et universelle seulement le jour où il liera son sort à une idée politique, bonne ou mauvaise: de préférence à l'idée fédéraliste.

Entre 1890 et 1900, Mistral écrit au poète Coran:

— Mon rêve politique, je ne vous le cacherai pas, c'est l'État fédéral appliqué à la France, avec les modifications que comportent l'état des mœurs et le progrès moderne.

LE MANIFESTE FÉDÉRALISTE DE 1892

Et en 1892, c'est l'apparition du Manifeste des Jeunes Félibres Fédéralistes, préparé par Charles Maurras et contresigné par d'autres jeunes, Frédéric Amouretti notamment, et Auguste Marin, ce dernier militant socialiste marseillais.

Après avoir rappelé l'échec relatif du Félibrige, trop préoccupé, selon Charles Maurras et ses amis, de banqueter le jour de la Sainte Estelle et de déguster à pleine coupe (la *Coupo Santo*, la Sainte Coupe) le châtauneuf-du-pape, le Manifeste aborde le fond du problème:

— Nous réclamons la liberté de nos communes; nous voulons qu'elles deviennent maîtresses de leurs fonctionnaires et de leurs fonctions essentielles. Nous voulons qu'elles puissent remettre à leur place les beaux Messieurs qu'on appelle les sous-préfets. Et nos pauvres communes ne seront plus alors de simples circonscriptions administratives: elles auront une vie profonde: elles seront de véritables personnes et, pour ainsi dire, des mères inspirant à leurs fils les vertus, les passions ardentes de la race et du sang.

Il ne nous plaît guère, non plus, que nos communes soient reliées entre elles, au hasard, selon le caprice d'un soldat ou d'un rond-de-cuir — non, nous voulons que leur union se fasse suivant leurs affinités historiques, économiques, culturelles et, à bien les voir, naturelles.

Les Jeunes Félibres proclament ensuite:

— Nous sommes autonomistes. Nous sommes fédéralistes et si quelque part dans la France du Nord un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendons la main... Nous voulons une assemblée souveraine à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier. Nous en voulons une à Marseille ou à Aix.

Et ces assemblées régiront notre administration, nos tribunaux, nos universités, nos écoles, nos travaux publics....

Ils répondaient également à des critiques possibles:

— Nous ne travaillons pas pour copier les institutions d'autrefois, mais pour les compléter et les perfectionner.

Et ils terminaient par un vibrant hommage au poète:

— Qu'il le sache, Mistral, la nouvelle génération, non contente de l'aimer et de l'admirer, le comprend!

Quelle fut la réaction de Mistral?

Bien sûr, cette audace tranquille ne pouvait que lui plaire. Et l'amitié que, dès ce moment, il porta à Charles Maurras prouve la communion qui existait entre les deux hommes.

Par ailleurs, sous le pseudonyme de Mèstre Franc, il publiait dans *L'Aiòli*, qui était en quelque sorte le journal officiel du Félibrige, un article dans lequel il passait

humoristiquement en revue les diverses tendances qui s'exprimaient au sein de ce groupement (qu'il devait appeler en 1879 un *sa de gàrri*, un sac plein de rats!) et plaçait son espoir dans la jeunesse:

— Enfin, concluait-il, l'extrême gauche (du Félibrige) qui se recrute à profusion dans la jeunesse généreuse, ferait, elle, flotter sur le front du XXème siècle le drapeau étoilé de la Fédération...

Mistral se souvenait ici encore de Proudhon qui déclarait dans son *Principe fédératif*:

— Le XXème siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans...

En 1893, dans une lettre à Paul Mariéton, il déclare:

— Je comprends ce dévouement de ma part au cas d'une Constituante réunie après un branle-bas, Constituante de six mois où l'on pourrait crier les revendications de la Provence et du Fédéralisme. Et encore! C'est aux jeunes que reviendrait ce rôle.

Allusion certaine à Charles Maurras et à ses amis.

Il y eut entre temps la crise de 1907, qui secoua tout le Midi viticole et qui conduisit un moment les diverses communes des départements concernés (Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Gard) à rompre toutes relations avec Paris et à se *fédérer*. Expérience passionnante, mais qui se termina assez lamentablement à cause du machiavélisme de Clemenceau.

Mistral, de son côté, pour des raisons mal définies — son âge, son milieu petit-bourgeois, la *statue* qu'il se sculptait pour l'avenir — ne répondit pas à l'appel angoissé des dirigeants du mouvement vigneron pourtant appuyés par quelques-uns de ses amis les plus chers, Arnavielle, Pierre Dévoluy.

Mais l'idée fédéraliste, lancée par Mistral et reprise par Maurras, avait animé le mouvement et ne s'éteignit pas avec lui.

Et Mistral, en 1912 encore, nous l'avons vu, rappelait le souvenir de Proudhon et sa foi dans le fédéralisme. Il devait mourir deux ans plus tard, au printemps de 1914.

Dans ses écrits, Proudhon a examiné toutes les applications du fédéralisme à la vie locale et à l'entreprise. On retrouve ces préoccupations chez Mistral, ainsi que l'expose Pierre Dévoluy dans une remarquable étude sur *La Doctrine mistralienne*:

— Mistral nous a fait toucher du doigt que les remèdes sociaux ne peuvent venir que du développement bien adapté à nos conditions de vie de toutes les initiatives particularistes, de la reconstitution puissante de ces cellules du corps social qui s'appellent les hommes, les familles, les régions, du triomphe, en un mot, de la vie et de l'énergie privée sur la vie et les manifestations publiques.

C'est proprement de l'auto-administration, de l'autonomie — voire cette auto-gestion dont on reparlera en 1973...

MISTRAL, LA FRANCE ET LES ETHNIES

Si Proudhon s'est surtout attaché à l'aspect politique et économique du fédéralisme, s'il a relativement laissé de côté, sans pour autant l'ignorer, l'aspect historique et ethnique du problème, c'est au contraire à cet aspect que s'attachera Frédéric Mistral.

Mistral est provençal, méridional — disons: occitan. Il insère du reste ce terme dans son dictionnaire, le *Trésor du Félibrige* et l'acceptera dans les statuts du Félibrige adoptés en 1911.

Il tracera même les limites précises de cette Occitanie idéale, dans une note fameuse du chant 1er de son poème *Calendal* publié en 1867, note qui nous permet de situer exactement le fédéralisme du poète.

— Il faut dire que cette intelligence de la nationalité se manifesta spontanément dans tous les pays de langue d'Oc, c'est-à-dire depuis les Alpes jusqu'au Golfe de Gascogne et de la Loire jusqu'à l'Ebre. Ces populations, de tout temps sympathiques entre elles par une similitude de climat, d'instincts, de mœurs, de croyances, de législation et de langue, se trouvaient à cette époque prêtes à former un État de Provinces-Unies. Leur nationalité, révélée et propagée par les chants des troubadours, avait mûri rapidement au soleil des libertés locales. Pour que cette force éparsse prît vigoureusement conscience d'elle-même, il ne fallait plus qu'une occasion: une guerre d'intérêt commun.

Cette occasion se produisit, mais sous les plus mauvais auspices: ce fut la sanglante Croisade contre les Albigeois, qui ruina le pays pour des lustres et amène le poète à cette amère constatation:

— C'est toujours un grand malheur quand par surprise la civilisation doit céder le pas à la barbarie, et le triomphe des franchimands retarda de deux siècles la marche du progrès. Il en vient à se demander si l'avènement d'une France telle que nous la connaissons était inexorable.

L'histoire officielle assure que oui, mais Mistral exprime des doutes:

— Il fallait, paraît-il (ce *paraît-il* est lourd de sens) que cela (la Croisade) fût pour que la vieille Gaule devînt la France moderne. Seulement, les Méridionaux eussent préféré que cela se fît plus cordialement, et désiré que la fusion n'allât pas au-delà de l'État fédératif.

Mistral reprenait les idées déjà exprimées ou suggérées dans sa lettre à Bonaparte-Wyse et dans son vigoureux poème *La Comtesse*. Il fut accusé de séparatisme, on lui reprocha de vouloir démembrer la France, alors et plus que jamais *une et indivisible*. Un de ses compagnons du Félibrige, Eugène Garcin, s'en empara bruyamment pour publier en 1868 un livre accusateur, *Les Français du Nord et du Midi*.

Dans son *Ode aux Poètes Catalans*, Mistral s'était défendu par avance de ces accusations:

— *Sian de la grando Franço, e ni court ni coustié* (Nous sommes de la grande France, et franchement et loyalement), tout comme dans sa lettre du 1er mars 1865.

Même, une lettre de son ami Berluc-Pérussis fait allusion à son *patriotisme bravement plus français que le déroulédisme des boulevards parisiens!* (22 août 1888).

Pourtant, on a retrouvé récemment une lettre datée du 18 février 1872, et adressée au poète par Valentine Rostand. Elle lui écrit:

— La formation d'un ordre nouveau pour ton pays est ton rêve; tu voudrais qu'il eût complètement sa langue; sa forme de gouvernement; ses mœurs; en un mot que le Midi ne soit plus attaché, comme un esclave, aux destinées de la France; mais qu'il fût un État libre et grand. Cette pensée est immense; mais Dieu la bénira tôt ou tard, parce qu'elle est juste...

Mais qu'avait dit ou écrit le poète?

Sa correspondante a-t-elle bien compris sa pensée? Ne l'a-t-elle pas, consciemment ou non, déformée ou trahie? Malheureusement, les lettres de Mistral à Valentine n'ont pas été retrouvées. Et par ailleurs, dans aucune autre lettre connue, le poète n'avance de tels propos.

Ce silence, au vrai, ne devrait pas tellement nous étonner. N'ayant rencontré chez aucun de ses amis la *pensée nationale provençale*, sans doute se résigna-t-il à garder pour lui ses pensées les plus intimes. Comment fut-il donc amené à les confier à Valentine? Et sous quelle forme? La question demeure posée. On ne peut tout de même guère supposer que Valentine ait tout imaginé...

Mistral, nous l'avons vu, envisageait le fédéralisme dans une optique européenne, la France contralisée continuant à étouffer les cultures et les libertés locales, il ne restait qu'une solution: la séparation totale. Ou alors *les Républicains français* se décidaient à appliquer le fédéralisme.

La Provence, le Midi, et avec eux les autres provinces de France, la Bretagne, la Bourgogne (l'Alsace et une partie de la Lorraine se trouvaient alors dans l'Empire allemand) retrouvaient une place dans cet ensemble, lequel s'étendait ensuite à toute l'Europe. Alors les frontières politiques perdaient de leur importance et un *détachement de la France* n'avait plus de sens...

C'est dans cette perspective, croyons-nous, qu'il faut situer la lettre de Valentine Rostand et la pensée mistralienne.

Conformément à la pensée de Proudhon, le fédéralisme doit respecter toutes les cultures et n'en subordonner aucune à telle d'entre elles jugée supérieure.

L'auteur du *Principe fédératif* n'avait-il pas dénoncé le caractère tentaculaire de Paris, qu'il voulait réduire au rang d'une ville fédérée, au même titre que les autres:

— C'est aux provinces à faire les premières entendre leur voix. Paris, de capitale, devenant ville fédérale, y trouverait une nouvelle et meilleure existence. L'absorption qu'il exerce sur la province le congestionne... Moins chargé, moins apoplectique, Paris serait plus libre, gagnerait et rendrait davantage...

C'est sur cette conclusion, toujours d'actualité, que nous terminerons. Frédéric Mistral poète, Frédéric Mistral philologue et ethnologue, mais aussi Frédéric Mistral ardemment fédéraliste doit avoir sa juste place parmi les disciples de Proudhon et les ouvriers d'un ordre nouveau qui sera celui de l'extrême fin du XXème siècle, ou du début du XXIème si nous ne voulons pas *recommencer un purgatoire de mille ans*.

FIN

© CIEL d'Oc – Janvié 2014